AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -7-4-72 297836

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION "AQUITAINE" (Tél. (56) 86.22.75

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES ATLANTIQUES

ABONNEMENT ANNUEL

25 F.

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
Chemin d'Artigues, 33-CENON

C. C. P. : BORDEAUX 6702-46

Supplément N° 1 au Bulletin Technique N° 139 d'avril 1972 — 1972-11

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les pluies actuelles provoquent des projections d'ascospores très importantes sur poiriers et nombreuses sur pommiers. Des contaminations sont donc susceptibles de se produire chaque fois que la végétation reste mouillée pendant plus de 15 heures, compte tenu de la température moyenne actuelle.

Pour protéger la nouvelle végétation en phase active de croissance, nous recommandons d'effectuer un nouveau traitement au cours des prochains jours, à un intervalle maximum d'une semaine après la pulvérisation précédente.

OIDIUM DU POMMIER

Sur les variétés sensibles, adjoindre à la bouillie destinée à lutter contre la tavelure un fongicide homologué pour combattre l'Oïdium.

En lutte intégrée, utiliser pour le moment de préférence un soufre.

ARAIGNEES ROUGES (Panonychus ulmi) SUR ARBRES FRUITIERS

Les premières éclosions sont notées depuis la semaine dernière dans les diverses zones arboricoles de l'Aquitaine, mais il est encore trop tôt pour envisager une intervention , à l'exception de quelques très rares cas, limités à la chalosse, où ont été observés en situations particulières, des pullulations de larves déjà supérieures au seuil de tolérance de 50 formes mobiles par rosette de feuilles. Dans ces cas extrêmement limités on peut envisager l'application d'un tétrasul(Animert) efficace sur les jeunes larves et sur les oeufs d'hiver encore non éclos.

HOPLOCAMPE DU PRUNIER

La floraison est en général abondante, et les pontes d'hoplocampe très rares. Il n'y a donc pas lieu d'intervenir contre ce ravageur cette année.

EXCORIOSE DE LA VIGNE

La deuxième pulvérisation doit être appliquée dans les parcelles ayant atteint le stade D.E.

Nous rappelons que ce traitement est à exécuter uniquement dans les vignobles très touchés l'année dernière ou dans ceux qui, moyennement atteints, n'ont pu être traités à l'arsénite de soude au cours de l'hiver.

Une erreur de dose s'étant glissée dans le bulletin technique N° 137 de février et dans notre dernier avis de traitement, nous donnons à nouveau la liste des produits les plus efficaces :

.../...

P 461

.../...

- Dichlofluanide (150 gM.A./hl), Folpel (150 g M.A./hl.et non 280 g. comme indiqué précédemment), Mancozèbe (280 g M.A./hl.), Propinèbe (280 gM.A./hl.).

BLACK-ROT DE LA VIGNE

Lés périthèces sont à maturité et les premières projections d'ascospores sont à craindre au cours des prochaines pluies.

Nous conseillons donc un premier traitement dans les vignes bien débourrées, mais uniquement dans les parcelles atteintes l'an dernier ou dans celles situées en bordure de vignobles abandonnés.

Choisir de préférence, dans les zones où sévit l'Excoriose, un des fongicides efficaces contre cette maladie.

BOTRYTIS DU FRAISIER

Les premières fleurs apparaissent dans les cultures de plein champ sur certaines variétés et en particulier sur Red gauntlet.

Nous rappelons que les principales contaminations de Botrytis se produisent pendant la période de floraison des fraisiers. En conséquence, effectuer un premier traitement fongicide au fur et à mesure que les parcelles arrivent au stade 5 à 10% de fleurs ouvertes.

Utiliser l'un des trois produits ci-dessous :

- Bénomyl à 30 g M.A./hl. (Benlate)
- Dichlofluanide à 125 g.M.A./hl. (Euparène)
- Méthylthiophanate à 70 g M.A./hl. (Pelt 44)

Nous rappelons cependant que sous abri plastique et notamment sur la variété gorella, la dichlofluanide est susceptible d'être phytotoxique.

TORDEUSE BRUNE DU FRAISIER
(Argyroploce lacunuana)

Dans la région de Villamblard, quelques parcelles de fraisiers sont attaquées par des chenilles brun violacées de quelqyes millimètres de longueur. Il s'agit de la Tordeuse brune qui hiverne à l'état larvaire dans les vieilles feuilles de fraisiers.

Ces cas restent très limités, mais si des dégâts sont observés (jeunes feuilles et boutons floraux rongés) il est nécessaire d'intervenir avec du parathion dans les parcelles non fleuries, ou avec un insecticide à base de phosalone dans le cas où la floraison aurait débuté.

.../...

.../...

PROTECTION DES ABEILLES

L'emploi de substances toxiques pour les Abeilles est interdit pendant la période de floraison des végétaux. En cas de nécessité, sont seuls autorisés les insecticides et acaricides suivants :

- Chinométhionate, Chlorphénamidine, Dicofol, Diéthion, Endosulfan, Phosalone Polychlorocamphane, Pyrétrines, Roténone, Tétradifon, Tétrasul, Thioquinox, Toxaphène, en évitant toutefois leur emploi durant les heures chaudes du jour.

*

* *

Ce bulletin porte le N° 11. Nos abonnés s'étonneront peut-être de n'avoir pas reçu le N° 10. En effet, ce dernier, consacré à la liste des pesticides homologués ou en autorisation provisoire de vente au 1er janvier I972 est une édition générale commune à toutes les stations d'avertissements, et des retards en imprimerie ont empêché sa parution dans les délais prévus. Nous vous demandons de bien vouloir nous excuser de ce contre-temps, et espérons être en mesure de vous l'adresser à l'occasion de notre prochain avis de traitement.

Cenon, le 5 avril I972

L'Ingénieur d'Agronomie
chargé des Avertissements Agricoles

J. TOUZEAU

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"AQUITAINE"
M. LARGE

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant: L. BOUYX

P462